

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

3 jours
21 heures

Public

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieur à 24m, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Prérequis

Avoir une expérience de 6 mois comme utilisateur ou aide monteure. Aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges. Avoir été formé aux ports des EPI contre les chutes de hauteur. Français lu, écrit, parlé. Calculs de base.

Effectif

Pour un groupe:3 personnes à 8 maximum.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance de théorie et de mise en pratique. -- Présentation par vidéoprojection (salle multimédia).
- Animation interactive sur la base d'expériences vécues.
- Questions et réponses individuelles.
- Cours, exercices et corrigés.
- Mise en situation (pratique).

Formateur

Formateur qualifié en travaux en hauteur.

Suivi et évaluation

Contrôle des connaissances par QCM.
Contrôle continu des connaissances pratiques durant la formation.
Attestation de formation/certificat de réalisation.
Attestation de compétence en cas de réussite aux tests

Informations complémentaires

Documentation remise :
Livret stagiaire

Objectifs de la formation

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied (R408).

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :
Être capable d'appliquer les règles nécessaires pour le montage, démontage, la vérification journalière et l'utilisation en sécurité d'un échafaudage à pieds conformément à la recommandation n° 408.

Contenu

Déroulement de la formation:

Accueil – Présentation des finalités et déroulement de la formation (20 mn).

Connaissances 'théorie' (7H40) :

- 1 – Se situer et être acteur de la prévention
- 2 – Monter et démonter un échafaudage : différents types et éléments d'un échafaudage - domaine d'utilisation – la notice – préparation – le montage et démontage.
- 3 – La vérification journalière.
- 4 – Utiliser un échafaudage
- 5 – Evaluations (QCM)

Mise en pratique (12H30) :

- 1 - Montage d'un échafaudage : travail en équipe, avec rotation des fonctions (chef-monteur, monteure, aide-monteur). Qualité et résistance des appuis (calage), implantation, niveau, accès, plancher, plinthes, garde-corps, ancrages, amarrages, contreventement.
- 2 – Vérification journalière
- 3 - Montages spécifiques : console, porte à faux, poutre de franchissement, potence.
- 4 – Utilisation en sécurité.
- 5 - Démontage, tri et rangement du matériel d'échafaudage.

Clôture de la formation (30 mn):

Corrections et bilan de la formation

